



# Ondes électromagnétiques

Quelle exposition dans votre logement ?  
Quelles solutions pour vous protéger ?



Diagnostic sur la pollution électromagnétique



## **Ondes électromagnétiques elles sont partout :**

- Déploiement de la téléphonie mobile 2G, 3G, 4G et bientôt 5G,
- Développement des équipements sans fil, Wifi, Bluetooth, RFID,
- Multiplication des équipements audiovisuels connectés,
- Plus de personnes déclarées ElectroSensibles chaque année.



**Nous sommes constamment baignés dans un brouillard électromagnétique**



**Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé les champs électromagnétiques 2B « peut-être cancérrogène »**

## Les ondes électromagnétiques peuvent :

- Expliquer des maux de tête, vertiges, insomnies, fatigues chroniques,
- Être un facteur aggravant des maladies neurodégénératives,
- Être particulièrement nocives pour le développement du cerveau des enfants.

## Soucieux d'une bonne hygiène de vie ?

### Comment vous protéger des ondes électromagnétiques ?

Avec DYAGEM, obtenez une **estimation** de votre logement en réalisant un **diagnostic global**.





## Pré-diagnostic

**Idéal en prévention** pour connaître son exposition, il comprend :

- Mesure des champs électriques et magnétiques basses et hautes fréquences,
- Comparaison avec les seuils recommandés,
- Conseils pour réduire l'exposition,
- Synthèse écrite du pré-diagnostic.

à partir de  
80 €\*

Il s'effectue avec un **appareil à lecture directe** de la pollution.

Une attention particulière est portée aux zones critiques (chambre, bureau, salon).

**Durée : 1h**

Avertissement : ce pré-diagnostic permet de faire un état des lieux qui peut justifier un diagnostic plus approfondi, il ne permet pas à ce stade d'envisager des corrections qui pourraient réduire de façon significative l'exposition.



## Diagnostic approfondi

**Recommandé pour les personnes électrosensibles**, il comprend le Pré-diagnostic et en plus :

- Mesure de la pollution extérieure avec identification des signaux,
- Mesures quantifiées dans les zones critiques,
- Mesure de l'électricité sale,
- Conseils sur des travaux d'aménagement (blindage),
- Synthèse écrite du diagnostic avec préconisations,
- **En option** : suivi des travaux d'aménagement.

à partir de  
190 €\*

Il s'effectue avec du **matériel professionnel GigaHertz** spécifique pour chaque spectre de fréquences.

**Durée : 3h**

\* En fonction de la surface du logement et des équipements, frais de déplacement : 0,50 €/km.


→ **Devis sur simple demande.**





## Yvan LAHAYE

Conseiller en environnement électromagnétique

 06 62 96 30 39

 [contact@dyagem.fr](mailto:contact@dyagem.fr)

 75 allée du Château de Challes  
01 000 BOURG-EN-BRESSE

[www.dyagem.fr](http://www.dyagem.fr)



*À chaque diagnostic, 3 € seront reversés  
à une association de soutien  
aux personnes ÉlectroSensibles.*